

RADIO

France Inter, leader devant RTL, signe une rentrée historique

AUDIENCES France Inter est la première radio de France, en septembre-octobre, signant une rentrée historique avec 440 000 auditeurs glanés (12,5 % d'audience cumulée, +0,8, par rapport à la même période l'an dernier), selon Médiamétrie. Derrière, RTL perd, elle, 0,3 point (11,1 %). NRI, en recul, elle aussi, (9,2 %, -0,5 %) complète le podium.

Europe 1, passée en trois ans du 4e au 9e rang des radios, s'enfonce, elle, sous les 5 points d'audience (4,9, -0,3). Une dynamique négative qu'on retrouve globalement dans les stations privées : Virgin Radio décroche après le départ de Camille Combal (-0,9), RMC, qui a évincé Jean-Jacques Bourdin de la matinale, dévise aussi (-0,7), tout comme Fun Radio et Rire et chansons (-0,6). Alors que la "maison ronde" gagne, elle, à tous les étages : France Info, portée par l'actualité (+0,9), France Musique (+0,4), France Bleu (+0,3), France Culture (+0,1). Autre constat : le nombre total d'auditeurs a diminué dans le même temps (-1,3 %). C'est l'effet télétravail : moins de salariés sur les routes, c'est autant d'autoradios à l'arrêt.

Sur le Larzac, des ondes bien locales, mais sans militantisme

FOCUS Radio Larzac trouve ses racines en Aveyron lors d'un rassemblement en 2003 pour célébrer les 30 ans de la lutte sur le plateau, connu pour son militantisme. Le média associatif obtient une fréquence en 2008 et émet de Millau à Nant, en passant par La Couvertouirade. Forte d'une programmation riche d'une vingtaine d'émissions, la jeune équipe de quatre salariés et d'une cinquantaine de bénévoles se veut libre, indépendante et alternative, « sans être un média militant ». Devenue grand public avec le temps, la radio qui ne diffuse pas de publicité commerciale, se revendique comme un média local et de proximité « pour faire la promotion de ce qu'il se fait sur le territoire ». L'onde larzacienne collabore avec d'autres radios et échange des programmes pour enrichir son offre, toujours avec la philosophie de soutenir des initiatives. Radio Larzac ne peut renier ses origines et reste un relais de la critique de la mondialisation, tout en jouant avec l'actualité artistique, sociale et culturelle qu'offrent Millau et le plateau du Larzac.



La jeune équipe se veut libre, indépendante et alternative.

MÉDIASPHÈRE

● CYBERATTAQUES DANS LA PQR

Ouest France n'a publié qu'une édition dimanche, au lieu de dix, préférant arrêter et vérifier ses serveurs informatiques, touchés par un « virus maléfique ». Paris Normandie a également subi une récente cyberattaque qui l'a empêché d'actualiser son site web et a perturbé ses éditions jeudi.

● LE "CANARD" DANS LE ROUGE

Le Canard enchaîné a fini dans le rouge pour la première fois de son histoire en 2019 avec de légères pertes (30 000 € environ), plombé par la liquidation du distributeur Prestsalis, après 1,4 M€ de bénéfice en 2018. L'hebdo satirique prépare actuellement un nouveau site web « plus complet ».

● MEDIAPART MIS À L'AMENDE

Mediapart, déjà soumis à un redressement fiscal de 3,3 M€ pour s'être appliqué le taux de TVA réduit réservé à la presse papier, va également payer une pénalité de près de 1,4 M€ dont la justice l'avait d'abord dispensé, a tranché la cour administrative d'appel de Paris. Edwy Plenel, fondateur du pure player, annonce un recours devant le Conseil d'État.

● BUZZFEED ARRISONNE LE HUFFPOST

BuzzFeed va prendre le contrôle de son rival le HuffPost, au moment où les sites d'information gratuite souffrent de la concurrence de Google, Facebook et Amazon qui ont capté plus de 60 % des revenus de la publicité en ligne, en 2019.

Europters, concours de reportages pour jeunes citoyens européens

PRESSE

Une initiative de l'Alliance de la presse d'information générale. Présentation.

Vincent Coste

vcoste@midilibre.com

De jeunes citoyens européens et futurs électeurs qui deviennent des reporters d'un jour ?

C'est ce que propose le concours Europter lancé courant octobre par l'Alliance de la presse d'information générale, en partenariat avec le Centre pour l'éducation aux médias et à l'information.

Objectif de ce concours : inciter ceux qui seront appelés à élire leurs eurodéputés en 2025 à s'informer, et à enquêter, sur une action européenne qui les concerne directement. « Avec leurs enseignants dans le cadre de leurs activités en classe, ou dans un

cadre associatif, ils présenteront les résultats de leurs investigations journalistiques sous la forme d'un reportage écrit, radio, photo ou vidéo. Ce concours leur permet d'acquérir des compétences indispensables à l'ère numérique : rechercher et croiser les sources, apprendre à vérifier les informations et les hiérarchiser, etc. », détaillent ainsi les porteurs de ce projet.

« Donner des clés »

Peuvent participer les élèves des classes de 4^e, 3^e et 2nde, ainsi qu'aux groupes de jeunes de la même tranche d'âge, qui y participeront dans un cadre associatif. Les productions primées seront publiées les 9 et 10 mai 2021 dans les titres de presse régionaux de l'Alliance de la presse



Des reportages primés. PIXABAY

d'information générale couvrant les académies dont sont issus les élèves. Et la classe ou le groupe qui aura réalisé le meilleur reportage, parmi les lauréats de chaque académie, sera invitée à visiter les institutions européennes à Bruxelles.

« Avec ce concours, nous leur proposons de travailler sur l'Europe, dont ils sont des citoyens et dans laquelle ils viendront à

voter dans les années à venir. À eux de découvrir en quoi elle les concerne, les touche, les aide, les interroge. Ils sont invités à chercher, comprendre et analyser ce sujet pour en rendre compte aux autres, comme de véritables journalistes », apprécie Étienne Millien, délégué général de l'Alliance pour l'éducation aux médias.

Dont le délégué pour l'Occitanie, Yann Marec, rédacteur en chef de Midi Libre, salue l'indispensable rôle : « Avec cette actualité, la crise sanitaire, économique, le sujet de la laïcité, etc., l'éducation aux médias représente un enjeu majeur. Car il est capital de donner des codes, des clés, pour aider ces jeunes à élaborer une véritable libre-pensée. Il est donc de notre rôle de transmettre, c'est le plus important. »

> Les enseignants et animateurs peuvent effectuer les inscriptions sur europters.fr.



Du 23 novembre
au 23 décembre 2020*

PARTICIPEZ À LA CONCERTATION

SUR LA CHARTE D'ENGAGEMENTS DE SNCF RÉSEAU RELATIVE À LA PROTECTION DES PERSONNES LORS DE L'UTILISATION DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Pour prendre connaissance et donner votre avis sur les propositions de SNCF Réseau, élaborées à partir des contributions d'élus locaux et de représentants associatifs, connectez-vous à l'adresse :

<https://www.sncf-reseau.com/fr/riverains-info-phyto-vegetation>

La synthèse des observations recueillies, ainsi que la charte formalisée seront adressées pour approbation aux préfets de département et publiées sur le site internet de SNCF Réseau.

*En application des dispositions du décret EGALIM n°2019-1500 du 27 décembre 2019.

